

Séance du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dunkerque en date du 30 mars 2023

**DÉLIBÉRATION N°9 – MISE À DISPOSITION DE MME DELPHINE CAZOR AUPRÈS DU CCAS DE DUNKERQUE EN QUALITÉ DE DIRECTRICE PAR INTÉRIM SUITE AU DÉPART DE FRÉDÉRIC VERHARNE**

L'actuel directeur du CCAS de Dunkerque quittant ses fonctions à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023, la Ville de Dunkerque met temporairement à disposition du CCAS, Mme Delphine CAZOR, Directrice Générale Adjointe du pôle « Vie Sociale et Citoyenne » afin d'exercer la fonction de directrice par intérim du CCAS.

Cette mise à disposition fait l'objet d'une convention entre la Ville et le CCAS qui prévoit :

- une entrée en vigueur des dispositions à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023 ;
- une mise à disposition de Mme CAZOR à raison de 5% de son temps de travail hebdomadaire ;
- une durée de mise à disposition de 6 mois avec possibilité d'en anticiper la fin dès qu'une personne sera recrutée pour occuper la fonction de directeur du CCAS.
- l'exonération du traitement de l'agent mis à disposition et des charges afférentes pour toute la durée de la mise à disposition conformément aux dispositions de l'article L512-15 du code général de la fonction publique.

Il est proposé au Conseil d'Administration d'approuver cette mise à disposition et d'autoriser Madame la Vice-Présidente à procéder à la signature de la convention ainsi que de tout document administratif y afférant.

**ADOPTÉ**

**POUR EXTRAIT CONFORME,  
Pour le Maire-Président,  
La Vice-Présidente**



Leïla NAÏDJI

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Convoqué le 24 mars 2023 pour la séance du 30 mars 2023 à 17h30

---

La séance est présidée par Madame Leïla NAÏDJI, Vice-Présidente du CCAS de Dunkerque.

► **ONT PARTICIPÉ :**

▪ **En présentiel**

Madame Leïla NAÏDJI - Vice-Présidente  
Madame Catherine DELESALLE – Administratrice  
Monsieur Yohann DUVAL - Administrateur  
Madame Jocelyne FEVER - Administratrice  
Monsieur Jossieran FLOCH - Administrateur  
Madame Laurence HUMILIÈRE – Administratrice  
Madame Élisabeth LONGUET - Administratrice  
Madame Laurence OLIVIER – Administratrice  
Madame Michèle PEPIN - Administratrice

▪ **En vision conférence**

Madame Harmonie HARS-GOUTEAU - Administratrice

► **ÉTAIENT ABSENTS ET ONT DONNÉ POUVOIR**

Conformément aux dispositions de l'article L2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales ont donné pouvoir écrit de voter en leur nom :

- Madame Joëlle CROCKEY à Madame Leïla NAÏDJI

**Séance du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dunkerque en date du 30 mars 2023**

**DÉLIBÉRATION N°9 – MISE À DISPOSITION DE MME DELPHINE CAZOR AUPRÈS DU CCAS DE DUNKERQUE EN QUALITÉ DE DIRECTRICE PAR INTÉRIM SUITE AU DÉPART DE FRÉDÉRIC VERHARNE**

L'actuel directeur du CCAS de Dunkerque quittant ses fonctions à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023, la Ville de Dunkerque met temporairement à disposition du CCAS, Mme Delphine CAZOR, Directrice Générale Adjointe du pôle « Vie Sociale et Citoyenne » afin d'exercer la fonction de directrice par intérim du CCAS.

Cette mise à disposition fait l'objet d'une convention entre la Ville et le CCAS qui prévoit :

- une entrée en vigueur des dispositions à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023 ;
- une mise à disposition de Mme CAZOR à raison de 5% de son temps de travail hebdomadaire ;
- une durée de mise à disposition de 6 mois avec possibilité d'en anticiper la fin dès qu'une personne sera recrutée pour occuper la fonction de directeur du CCAS.
- l'exonération du traitement de l'agent mis à disposition et des charges afférentes pour toute la durée de la mise à disposition conformément aux dispositions de l'article L512-15 du code général de la fonction publique.

Il est proposé au Conseil d'Administration d'approuver cette mise à disposition et d'autoriser Madame la Vice-Présidente à procéder à la signature de la convention ainsi que de tout document administratif y afférant.

**ADOPTÉ**

**POUR EXTRAIT CONFORME,  
Pour le Maire-Président,  
La Vice-Présidente**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

059-200027167-20230330-09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2023

Affichage : 30/03/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



**Leïla NAÏDJI**